

La réhabilitation d'un centre de vacances contestée

Trégunc – Des riverains du lieudit Le Paradis, à Kersidan, s'opposent à un éventuel projet de centre de vacances. Selon eux, il pourrait mettre en danger la biodiversité de ce site naturel.

La polémique

Le projet de réhabilitation d'un ancien bâtiment, sur une zone naturelle, au 2, bis des Chardons-Bleus, au lieudit Le Paradis, à Kersidan, suscite l'opposition d'un collectif de riverains, qui craint qu'il ne devienne un centre de vacances. Ces derniers ont lancé une pétition en ligne, le 1^{er} avril.

Construit entre 1959 et 1960, le bâtiment, qui servait autrefois « de colonies de vacances, puis de zone de stockage », selon Gwenaëlle Andrieux, une riveraine opposée au projet, a été racheté par la SCI familiale Ker Baradoz en 2021. Le bâtiment est situé dans une zone naturelle classée ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) depuis 2016. Une zone sensible, donc.

« Une zone de reproduction de la loutre »

Les riverains s'inquiètent notamment de l'impact qu'aurait un tel projet sur la biodiversité locale qualifiée « d'exceptionnelle » et sur « la qualité de vie des habitants ». Une inquiétude amplifiée par la récente déclaration d'autorisation préalable déposée



Des riverains du lieudit Le Paradis, à Kersidan, ainsi que l'association Bretagne vivante, s'opposent à un éventuel projet de centre de vacances. | PHOTO: OUEST-FRANCE

en mairie par la SCI, pour « la réfection de la toiture d'un bâtiment de centre de vacances ».

Les riverains contestent « la destination » centre de vacances « du bâtiment, suggérant qu'il devrait rester un bâtiment de stockage comme il l'a été pendant des décennies ». Car, s'il est impossible de construire dans une zone naturelle si

rien n'y est construit, il est en revanche possible de réhabiliter des bâtiments existants et de les réaffecter selon sa première destination. En l'occurrence ici, centre de vacances.

« Les parcelles acquises longent la vallée de la Douve. C'est un site botanique remarquable et une zone de reproduction de la loutre », abonde Jean-Louis Senotier, responsable

de l'antenne Concarneau-Comouaille de Bretagne vivante. Il craint « si le site est ouvert à tous, la disparition de toute cette biodiversité ».

Le collectif a rencontré le maire, Olivier Bellec, la semaine passée, pour lui remettre un courrier signé par 37 riverains, lui enjoignant de refuser le projet. « Je n'ai pas à interférer dans les dossiers en cours d'instruction, répond de son côté, Olivier Bellec. À mon niveau, je le traiterai de façon impartiale compte tenu des aspects légaux et réglementaires. » Tout en rappelant que « le droit à l'urbanisme prime sur le droit à l'environnement ».

Le gérant de la SCI familiale Ker Baradoz est quant à lui « stupéfait et navré de se retrouver au cœur de cette polémique, d'autant plus que la conservation du patrimoine écologique et architectural est sa priorité ». Il reste « totalement convaincu de la cohérence environnementale, juridique et administrative de ce projet. » Il précise qu'il est « ouvert au dialogue avec les personnes concernées par son activité ».

Catherine GENTRIC.

Repéré pour vous

Attention aux faux démarcheurs

En ce début avril, des démarchages abusifs ont été signalés dans plusieurs communes du territoire de Concarneau Comouaille agglomération (CCA). La collectivité appelle les habitants à la vigilance. « Des personnes prennent contact, d'abord par téléphone, pour fixer un rendez-vous afin de réaliser un diagnostic énergétique à domicile », précise

l'agglomération. Les démarcheurs se présentent ensuite comme agents de CCA. Problème : « Aucune opération de ce type n'est engagée par l'agglomération », précise la collectivité.

En cas de démarchage abusif, il est recommandé de le signaler au commissariat ou à la gendarmerie de votre commune.

Dernière minute

Un salon pour agir pour la planète, aujourd'hui

Déchets, eau, énergie, transports, alimentation... Comment réduire nos consommations, recycler, rénover, composer, réparer ? Et notre impact sur l'environnement pour protéger la biodiversité ? L'agglomération propose aujourd'hui un salon gratuit pour découvrir des solutions pratiques pour répondre à ces enjeux, de 9 h 30 à 13 h, à la Maison des transitions. Au menu : des distributions de kits de réduction de débit d'eau, composteur, répar café, marmite norvégienne... Concarneau Comouaille Agglomération et le Réseau des transitions proposeront, au cours de cet-



te matinée, des ateliers et des animations pour accompagner les habitants du territoire, mais aussi au-delà, dans les transitions du quotidien.